

Délibération N°	D24-048	Acte publié le	18/04/2024
Conseillers en exercice	36	Présents	26
		Votants	29

L'an 2024, le **JEUDI 11 AVRIL** à 19h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes, **SOUS LA PRESIDENCE DE RENE PORRETTA**, Président.

Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET.

Présents : Mmes et MM ANTONIN Daniel, BADUFLE Christophe, BOUQUET Isabelle, CARLES-Michel, CASTAING Patrick, CAUQUIL Alain, CHARDON Véronique, CHASTAGNARET Martine, COCHARD Bernard, DELAY Monique, DEVAUX Vanessa, FASSINOT Christine, GASS-VERNAY Julie, GENDRIN Valérie, GIRERD-POTIN Albert, GROIX Brigitte, HIRTH Ludovic, HUGOU Isabelle, JULLIEN Bernard, MICHA-FRACHON Valérie, MUCCIARELLI Laurence, MUSTI Murielle, NEPLE Alain, NOWAK Christine, ORELLE Pierre-Louis, PORRETTA René, QUEMIN André, REVEYRAND Michel, REY Christian, ROSET Patrick, ROUSSEL Régis, ROUSSET Christian, TASCOTTI Maryline, TERRY Joël, THOMAS Alexandra, VERNAY Aurélie.

Procurations : CHARDON Véronique à COCHARD Bernard
GENDRIN Valérie à ANTONIN Daniel
MUCCIARELLI Laurence à REY Christian

Nomenclature ACTES : 755

D24-048 / ACTIONS CITOYENNES A L'ETRANGER – SUBVENTIONS 2024

Collines Isère Nord Communauté, via son service « jeunesse », développe les valeurs de citoyenneté, d'engagement et d'initiative auprès des jeunes. Pour cela, en 2015, une « Plateforme Engagement Citoyen » a été créée regroupant différents dispositifs permettant aux jeunes de s'investir dans la vie de leur territoire.

Depuis quelques années, le service jeunesse de COLL'in Communauté a été sollicité à plusieurs reprises par des jeunes ayant déjà participé aux actions citoyennes, pour un soutien dans le cadre de projets de départs à l'étranger, portant essentiellement sur des thématiques humanitaires, solidaires ou culturelles.

Pour répondre à ces différentes demandes, la Communauté de Communes a diversifié les dispositifs de la Plateforme Engagement Citoyen, afin de permettre aux jeunes d'expérimenter la citoyenneté en France et dans le monde, dont un dispositif d'accompagnement et de soutien aux départs citoyens.

Pour bénéficier de l'accompagnement de la Communauté de Communes, le(s) jeune(s) doit(vent) répondre à plusieurs critères : être âgé de 17 à 25 ans, résider sur le territoire de COLL'in Communauté, rédiger un support de présentation et motiver son projet devant un jury composé d'élus de la Commission PEEJ et de partenaires.

Un projet a été proposé et soumis au jury pour obtenir le soutien financier de COLL'in Communauté.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- VU la délibération n°15/054 relative à la mise en place d'une plateforme Engagement Citoyen » ;
- VU la demande de soutien déposée dans le cadre du dispositif « Actions citoyennes à l'étranger » ;
- CONSIDERANT l'avis favorable du jury et de la commission PEEJ du 30/01/2024 ;
- D'ATTRIBUER une subvention de 300 €, dans le cadre de ce dispositif, au porteur de projet retenu par le jury, ci-après désigné :
 - o **Association "Les Deux Brasseurs des Dunes" :**

Nature du projet	Nom du porteur	Subvention COLL'in Communauté	Date de réalisation
4L Trophy –Course solidaire	Association « Les Deux Brasseurs des Dunes »	300€	13 au 23 février 2024

- D'AUTORISER le Président à engager toute démarche en ce sens et à faire mandater lesdites subventions sur le compte personnel du représentant désigné par l'association.

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes :
Martine CHASTAGNARET 	René PORRETTA 	